

1-37
2-33
3-31
4-34
5-48

PARCOURS VERT

1-41
2-42
3-43
4-47
5-46
6-40
7-50
8-32
9-39

PARCOURS ROUGE

7-37
6-49
5-45
4-44
3-36
1-38
2-35

PARCOURS BLEU



LA VÉGÉTATION

- Arbre isolé
- Arbre, arbuste
- Haie, zone arborée
- Pelouse, massif de fleurs
- Zone arborée traversable
- Zone arborée difficilement traversable
- Limite nette de végétation

L'HUMAIN

- Zone sableuse
- Zone pavée ou goudronnée
- Zone d'accès interdit
- Bâtiment infranchissable
- Passage sous bâtiment, terrasse
- Mur et paroi infranchissables
- Mur franchissable
- Passage sous terrain, tunnel
- Escalier
- Clôture franchissable
- Borne
- Objet particulier

LA PIERRE

- Bloc de pierre
- Falaise
- Grotte

LE RELIEF

- Courbes de niveau (équidistance 5m)
- Talus

L'EAU

- Fontaine
- Bassin
- Rivière
- Ruisseau

- Emplacements des bornes numérotées, positionnées sur un élément significatif de terrain (muret, angle chemin...)
- △ Point de départ des parcours (emplacement du panneau-départ)

Carte n°2012-26-80
 Relevé, dessin, conception ESO : P.Benoit 2012 - cdco26.fr
 © FFCO Drôme - Toute reproduction ou adaptation, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, même partielle, est rigoureusement interdite.